



POMPORT INFOS

N°49

JUIN 2021

Le mot du Maire

Bizarre,

Voilà un mot que j'avais souvent à la bouche durant mon enfance et qui correspond tout à fait à la période que nous vivons actuellement. Alors je ne vais pas faire une énième analyse de la crise sanitaire, d'autres l'ont fait avant moi pour finalement constater le passé plus qu'anticiper l'avenir. Du coup, je vais faire le maire nombriliste et vous parler uniquement de notre village de Pomport. Voilà plus d'un an que vous nous avez portés avec mes collègues du conseil municipal aux commandes du village et nous vous en remercions.

Déjà un an ! dirais-je. L'année écoulée a permis à l'équipe municipale de prendre ses marques. Même si ce n'est pas forcément toujours visible en terme de réalisations, les différentes commissions communales ont été très actives malgré la crise sanitaire. L'école a été le centre de nos préoccupations avec la gestion des procédures sanitaires afin de limiter le risque Covid. Quelques investissements y ont vu le jour comme la dalle du préau, la clôture donnant sur l'aire de jeu ou encore une réfection des peintures. Concernant la mission de l'entretien de la voirie communale, les travaux ont pris du retard, notamment le curage des fossés, programmé depuis quasiment le début du mandat. Quelques uns ont été réhabilités, mais beaucoup restent à faire. Nous accélérerons en 2021.

Très gros dossier, l'adressage, qui va pouvoir « enfin » être finalisé. Un travail colossal effectué afin de répertorier l'ensemble des voies et bâtiments de la commune. Cela va dans un premier temps bouleverser votre quotidien avec notamment les changements à faire auprès des administrations mais cela va dans un second temps ouvrir la voie au déploiement de la fibre sur le territoire de la commune et surtout faciliter l'identification de votre logement à chaque fois qu'il sera nécessaire pour quelqu'un de venir chez vous. 2021, c'est aussi le site internet de la commune qui verra le jour, des infos mais aussi des services pour simplifier les relations avec la mairie.

2021 sera aussi, je l'espère, l'année où nous pourrons enfin retrouver, entre pomportoises, une vie sociale. Les repas du comité des fêtes, le bar éphémère, sans oublier que nous vous devons aussi l'organisation du fameux Mai des élus. Mais rassurez vous, nous ne nous échapperons pas et respecterons cette tradition dès que nous en aurons le droit.

Je ne peux finir cet édito sans remercier l'ensemble du personnel communal qui a parfaitement su s'adapter au changement de l'équipe municipale ainsi que mes collègues du conseil pour leur engagement. Un remerciement aussi, appuyé, à l'équipe d'enseignants de l'école, pour l'excellence de leur travail pédagogique. Enfin, une pensée à tous ceux qui parmi vous sont dans la souffrance de la perte d'un être cher, de la maladie, des conséquences de la crise sanitaire, des problèmes familiaux. Un maire ne peut pas tout malheureusement, mais je suis à vos côtés si je peux par quelque action vous porter assistance. »

Anthony CASTAING

Dans ce numéro :

Commissions communales	2 à 11
Conseil municipal	12 à 15
Associations / Syndicats	16 à 19
Ecole	20
Calendrier OM	21
Etat-civil	22
Infos diverses	23

COMMISSION ECOLE

par Mélanie GOULARD

Faire connaître l'école

Afin de présenter l'école du regroupement Pomport/Rouffignac de Sigoulès aux nouvelles familles susceptibles de scolariser leur(s) enfant(s), une plaquette est disponible dans les différentes mairies et ci-joint. Vous y trouverez les horaires et les coordonnées de l'école ainsi que différents projets.

Horaires de l'école

lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h50 accueil
9h/12h - 13h30/16h30

Horaires de la garderie

lundi, mardi, jeudi, vendredi
7h15/8h50 - 16h30/18h45



Contactez-nous

Ecole
Le Bourg
24240 Pomport
09 62 15 55 43
E.pomport@ac-bordeaux.fr

Mairie de POMPORT
Le Bourg
24240 Pomport
05 53 58 42 15
mairie.pomport@wanadoo.fr

Mairie de ROUFFIGNAC-DE-SIGOULES
Le Bourg
24240 Rouffignac-de-Sigoulès
05 53 58 81 65
mairie.rouffignacsigoules@gmail.com



ECOLE PRIMAIRE

POMPORT / ROUFFIGNAC-DE-SIGOULES



Ecole publique

De la maternelle au CM2

Regroupement Pédagogique Concentré
(sur le site de Pomport)

Projets pédagogiques

CHORALE DE L'ECOLE



THÉÂTRE & LITTÉRATURE

L'intervention de comédiens (dans le cadre du projet 'Téatroloupio') et représentation à l'Espace Culturel de Bergerac ainsi que dans la salle des fêtes de Pomport en fin d'année.
Participation au Prix littéraire des Incorruptibles.

ARTS

Participation à la « La grande lessive » (projet national) avec exposition d'œuvres étendues sur des fils à linge, dans la cour, dans les rues et réalisées par les enfants et les familles ;
Exposition « l'Art dans les vignes », avec la collaboration d'artistes et de vignerons de Pomport (galerie éphémère des œuvres produites dans un chai).

JARDIN

Réalisation d'un jardin potager / fruitier et plantation d'arbres fruitiers dans la commune, dans une démarche d'éducation à la citoyenneté et de respect de l'environnement.
L'école de Pomport fait partie des 3 écoles autour de Bergerac à avoir reçu un label d'Education au Développement Durable.

Le restaurant scolaire



Des repas équilibrés sont élaborés et préparés sur place par une cantinière.

Produits frais et locaux sont mis en avant ainsi que du bio le plus souvent possible.

Un menu végétarien est proposé chaque semaine.

Dans une démarche du 'zéro déchet', une pesée des aliments non consommés est réalisée à la fin de chaque repas



L'école

Regroupement
sur le site
de Pomport

4 CLASSES

L'école est composée de 4 classes de la Toute Petite Section (TPS) au CM2

L'équipe pédagogique est composée de 5 enseignants et de 2 ATSEM.

EQUIPEMENT & SERVICES

L'école est équipée d'ordinateurs portables, de tablettes et de vidéoprojecteurs interactifs.

Dans la cour de récréation, différents jeux et structures sont à la disposition des enfants qui peuvent également se mettre à l'abri sous un préau.

La garderie dispose d'une salle spécifique dans l'enceinte de l'école.

L'accès à la cantine se fait en traversant la cour. Un parking est disponible devant l'école.

Les classes ont accès à la bibliothèque du village ainsi qu'à la salle des fêtes dans le cadre de différents projets.

COMMISSION VOIRIE

Par Thierry FISCHER et Pierre PELLETANT

La Commune consacre une partie importante de son budget pour l'entretien et la réalisation des travaux de voirie.

La commission a décidé de privilégier le curage de fossés, suite aux inondations répétitives de ces dernières années .

La priorité a été mise sur la protection des habitations régulièrement inondées, les travaux seront étalés cette année.

La gestion des travaux entrepris sur le territoire communal privilégie l'anticipation des dégâts sur le réseau.

Le chantier le plus important se situe au chemin de Jeudebon, les abords sont nivelés de façon à faciliter l'écoulement des eaux de ruissellement ainsi que la traversée des deux ruisseaux.



COMMISSION ADRESSAGE

Par Véronique MONBOUCHÉ

La dénomination des voies de notre commune et la numérotation de chaque habitation devient une nécessité dans notre monde rural.

Faciliter les interventions d'urgence (pompiers, ambulances...), améliorer le repérage et l'orientation pour tous les services de livraison, se connecter plus facilement grâce à l'implantation de la fibre, il nous faut avancer tout comme nos communes voisines et en concertation avec elles.

Nous travaillons sur ce projet depuis le mandat précédent et nous prévoyons son aboutissement courant 2021 avec l'installation d'environ 95 panneaux de routes, allées, chemins, impasses et 480 numéros d'habitations.

Nous avons privilégié un système métrique de numérotation. Les numéros attribués aux propriétés représentent la distance en mètres séparant le début de la voie et l'entrée de l'habitation. Cette numérotation convient bien aux zones rurales et permet d'intercaler de nouveaux numéros si besoin.

Nous avons respecté les principes techniques fondamentaux préconisés par l'ADT (Agence Technique Départementale) pour dénommer l'ensemble de nos voies.

En voici quelques-uns :

- toute voie ouverte à la circulation publique doit être dénommée. Cette règle s'applique aux voies privées ouvertes à la circulation publique. Dans le même esprit, il nous a été fortement recommandé de dénommer et numérotter les chemins et voies privées (avec accord des propriétaires, une convention sera signée) dès lors que la voie mesure plus de 100 m et/ou dessert plus de 5 bâtiments ou logements potentiels.

- les lieux-dits ne doivent pas être repris dans le nom de la voie sauf s'il n'y en a qu'un tout au long de cette voie.

Toutefois pour certains, nous vous sachons attachés à ces lieux-dits donc la future adresse pourra être Mr et Mme XXX- 508 rte YYY- lieu dit ZZZ- 24240 Pomport

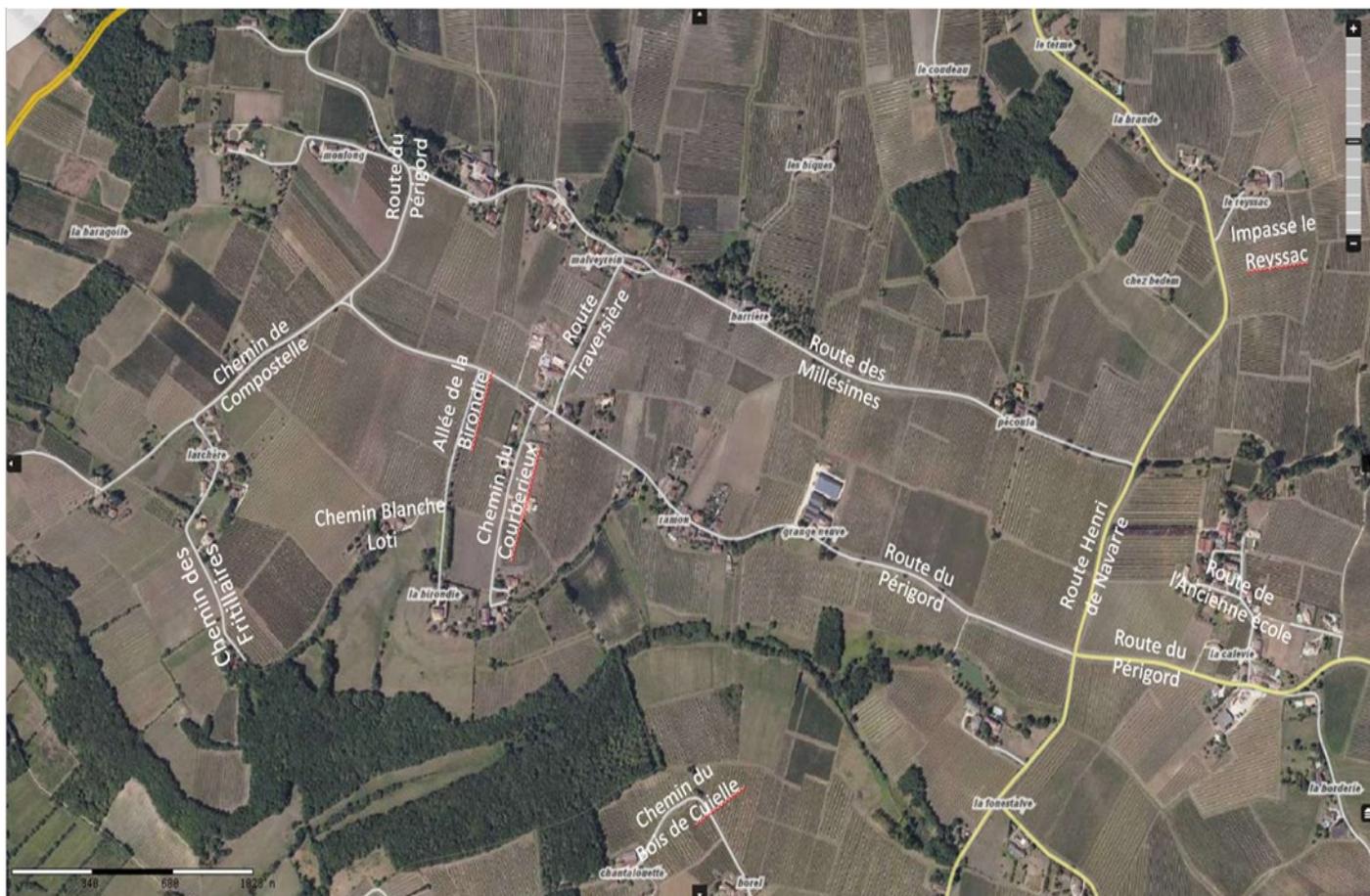
- ne pas dénommer une route du nom d'une autre commune, par ex : route de Sigoulès.

Tenant compte de ses principes, nous avons dénommé au mieux les routes de notre belle commune en essayant d'éviter tout sujet de polémiques (par ex donner le nom d'un ancien maire ou personne de la commune ...) et en privilégiant son histoire, sa topographie, sa nature, son activité. Il nous a fallu aussi tenir compte de nos voisins avec qui nous avons des routes communes et qui ont fait la même démarche déjà validée, comme la D14 avec les communes de Lamonzie St Martin et St Laurent des Vignes. De même, nous avons engagé des réflexions avec Gageac et Rouillac ou Monbazillac qui avancent comme nous.

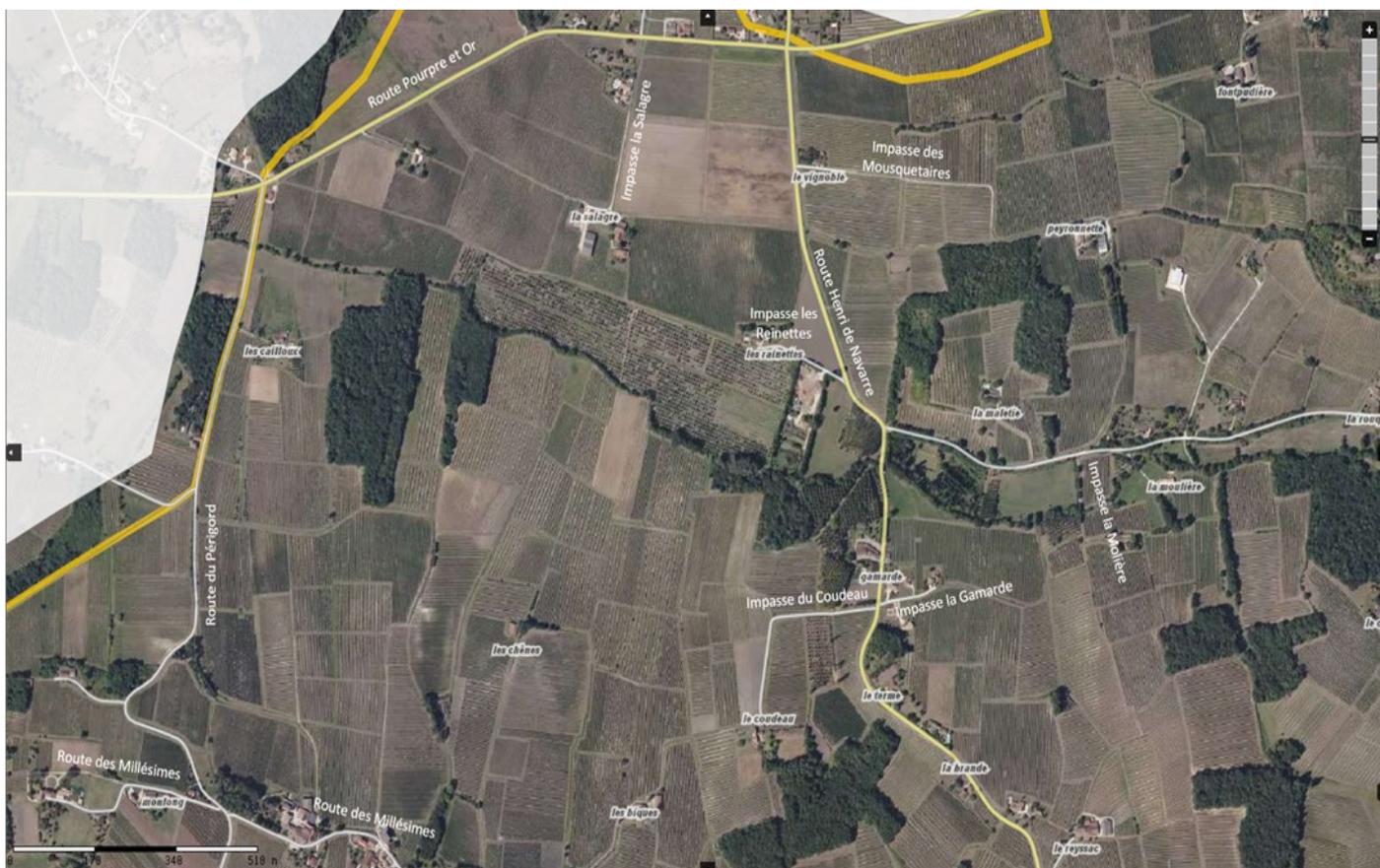
Dans les pages suivantes vous allez découvrir le nouveau nom de votre route. Nous espérons qu'il vous plaira, qu'il vous surprendra mais peut-être aussi vous déplaira-t-il. Sachez que nous avons fait de notre mieux et que nous pouvons vous expliquer nos choix. Nous sommes bien sûr à votre écoute pour tout problème que nous n'aurions pu voir.

Les Voies de Pomport

De Larchère à La Calevie



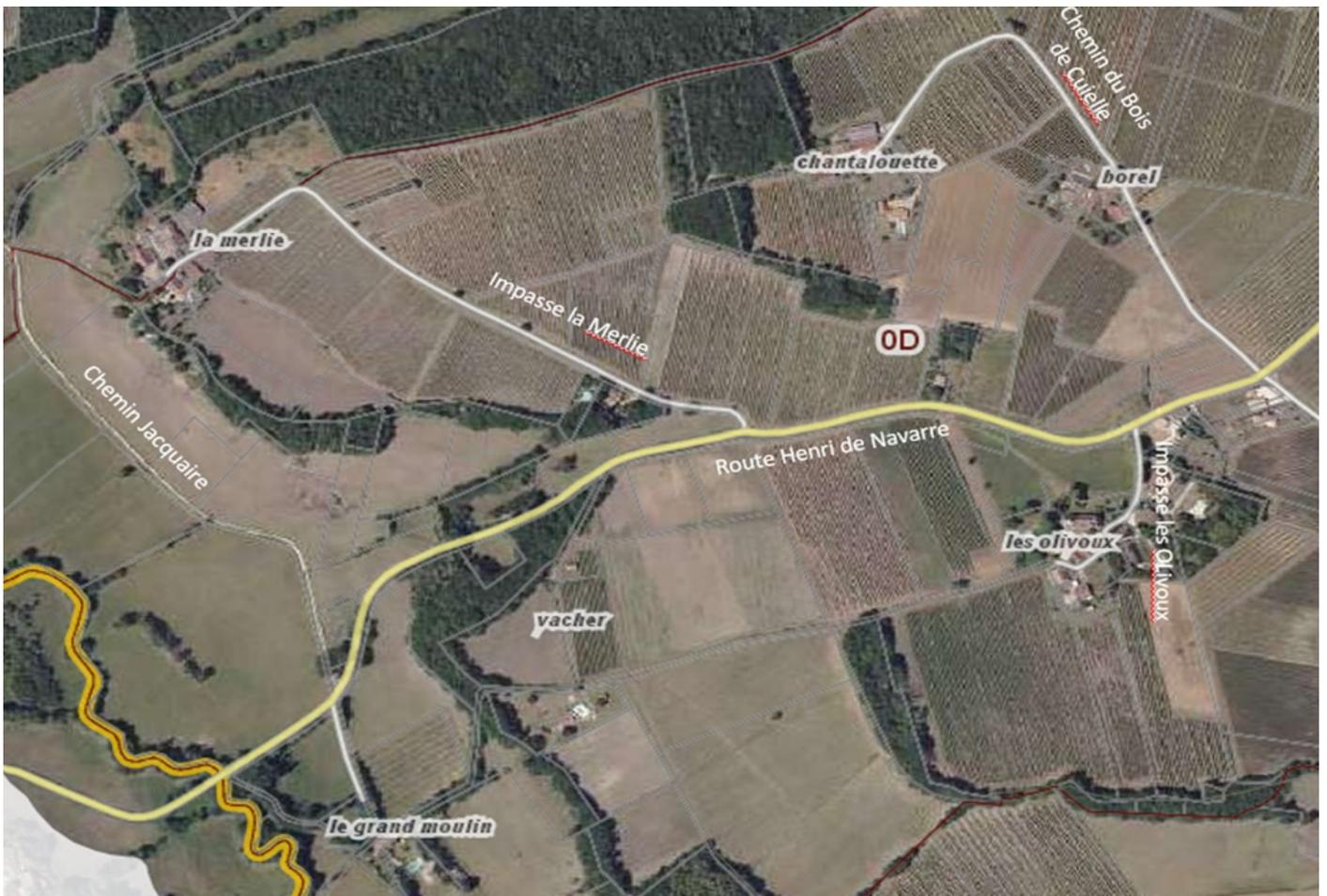
De Gageac à La Molière...



Autour du Bourg...



De Cunèges aux Olivoux...



COMMISSION BATIMENTS COMMUNAUX

Par Dominique AGRAFFEL

Avec un budget de 50 000€ alloué aux bâtiments communaux, l'ensemble du conseil municipal s'attache à maintenir et à améliorer l'état des différents bâtiments de la commune notamment :

- Des travaux de rafraîchissement ont été réalisés au groupe scolaire comme la réalisation de peintures intérieures de salles de classe ou de peintures extérieures comme les garde-corps, et changement de la clôture en limite de l'aire de jeu.

Changement d'une porte de garage d'un logement communal, divers autres « petits » travaux de maintenance et d'entretien etc....

- Des travaux plus importants seront à programmer afin de maintenir le patrimoine de la commune, comme la chapelle Saint Mayme et l'église Saint Pierre ; cette dernière ayant subi une importante entrée d'eau avec les fortes précipitations de ces derniers mois. Ces travaux importants consisteront à reprendre une partie de la couverture, la zinguerie, et la façade.

- De nouveaux projets sont également à l'étude, comme l'achat de terrains, la vente de biens communaux afin de permettre dans l'avenir une attractivité au sein de la commune de POMPORT.

COMMISSION NUMERIQUE

Par Marie-Claire GRELLIER

La commission numérique, pilotée par Marie-Claire Grellier, Stéphanie FERNANDEZ et Wilfrid Né, travaille sur le projet du site internet de Pomport.

Nous sommes à la recherche de photos anciennes pour argumenter nos archives.

Aussi, nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir nous les confier pour en faire une copie, nous vous les rendrons très rapidement.

Nous mettons tout en œuvre pour une réalisation courant de l'été, un site convivial qui répondra à vos attentes et à vos besoins.

Nous allons effectuer des prises de vues avec un drone pour alimenter le site internet de la commune de Pomport, **si vous ne souhaitez pas figurer sur cette petite vidéo veuillez-vous manifester auprès de la Mairie assez rapidement.**

Pour toutes les personnes qui ont une activité indépendante, veuillez également vous rapprocher de la Mairie pour nous communiquer vos coordonnées pour les inclure dans le site.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Par Francine MAUMY

Dans le contexte de l'épidémie de COVID-19 que nous connaissons, l'INSEE a pris la décision à titre exceptionnel de **reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022.**

La collecte des renseignements sur le terrain entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants même s'ils sont courts et limités ; ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire actuelle.

Les conditions ne sont en effet pas réunies pour réussir un recensement de qualité.

POINT LECTURE

Par Francette ALEXIS

En raison de la situation sanitaire, la bibliothèque est actuellement fermée .
Toutefois, il est possible d'emprunter des livres en prenant rendez-vous
au 06 76 92 88 26 (Francette Alexis) ou au 05 53 58 81 66 (Albine Borde).

Merci de votre compréhension.

En espérant retrouver nos lecteurs prochainement pour découvrir de nouveaux ouvrages.



COMMISSION ENVIRONNEMENT

Par Stéphanie FERNANDEZ

La nouvelle municipalité a créé une commission environnement afin d'informer, de protéger et de mettre en valeur le patrimoine de notre commune.

L'aménagement du territoire doit pouvoir allier bien-être des habitants, sentiment de fierté et d'appartenance à notre village tout en faisant au mieux pour réduire notre impact environnemental. Promouvoir des aménagements durables et des actions impliquant chacun, chacune des habitants nous semble indispensable.

Nous allons ainsi créer des espaces de rencontres, de partage entre les habitants, et nous voulons renforcer la proximité entre les Pomportois. La mairie s'est déjà associée à l'école en fournissant aux élèves un terrain consacré à la création d'un jardin collaboratif derrière le presbytère.

Dans le bourg, face à la mairie, en partenariat avec les vignerons de Monbazillac et avec l'aide de l'école et des professeurs, nous avons déjà planté des arbres fruitiers sur un terrain qui accueillera prochainement une boîte à livres. Sur cet espace, nous travaillons à la réalisation d'une jachère fleurie, favorable à la biodiversité, ainsi qu'à la création d'un espace de détente où les habitants pourront se retrouver à l'ombre des arbres, à côté d'une boîte à livres, pour discuter confortablement assis sur des bancs installés entre les fleurs et le bourdonnement des insectes....

Nous avons pour conviction que l'aménagement de notre territoire doit permettre à chacun de s'y sentir attaché. Des actions de nettoyage, en partenariat avec l'école et l'association « Graine, Eau, Soleil », permettront aux habitants de s'investir dans l'entretien de notre village.

Nous comptons sur vous pour avoir une commune durable, saine pour nous, nos enfants , nos petits enfants.

La boîte à livres est une petite bibliothèque extérieure où il est possible de déposer et emprunter des livres gratuitement. Ce projet favorise l'accès à la culture pour tous, le don, l'échange et développe une démarche éco citoyenne.



Pour cette boîte à livres, nous avons fait le choix de transformer un foudre de Pomport vieux de 90 ans offert par Madame MASSY Suzette, que nous remercions chaleureusement.

Dès la mise en place de celle-ci, n'hésitez pas à venir déposer vos livres !

Dépôts sauvages:

Les décharges sauvages sont un fléau qui touche notre commune. Ces dépôts sauvages sont une source de pollution pour nos sols, l'air et l'eau et peuvent être également une menace d'incendie. La déchèterie de Sigoulès et la collecte de déchets à domicile nous permettent de revaloriser nos déchets. Nous vous rappelons que le dépôt illégal de déchets est puni par la loi. Si vous avez connaissance ou si au détour d'une balade vous voyez un dépôt sauvage , n'hésitez pas à nous contacter.

Exemple de dépôt sauvage trouvé sur Pomport.....



Déchets verts :

Les déchets verts sont constitués de végétaux secs ou humides de jardin (tonte de pelouse, feuilles mortes, résidus de haies ...)
Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Cela peut occasionner des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.

Que faire de ses déchets verts?

Il est possible de s'en servir de paillage et/ou en compost car ils sont biodégradables et vont se décomposer avec le temps et les différentes saisons ou bien de les déposer à la déchèterie de Sigoulès. Ces déchets végétaux sont importants pour notre faune. Ils vont nourrir, améliorer votre sol et vont limiter l'évaporation d'eau par temps chaud de vos plantes, arbres, arbustes...



Paillage de tonte de jardin



Paillage de végétaux

Pour tout brûlage de déchets verts, pensez à déclarer en mairie la date et le lieu de brûlage au minimum 3 jours avant la date prévue. Le brûlage est possible du 1er octobre au dernier jour de février entre 10 heures et 16 heures.

LES CONSIGNES DE TRI
Tous les emballages se trient, tous les papiers se recyclent

EMBALLAGES & PAPIERS
BOUITEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE
PAPIERS, EMBALLAGES ET BRIOQUES EN CARTON
TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

VERRE

CARTONS

COMPOST

DÉCHÈTERIE ET RESSOURCERIE
Déchèterie ou ressourcerie
Uniquement en déchèterie

VÊTEMENTS

UN DOUTE SUR LE TRI D'UN DÉCHET ?
Consultez le site: www.consignesdetri.fr
ou utilisez l'application gratuite « guide du tri » de CITEO

Rappel des gestes d'un éco citoyen

Vous trouverez à disposition à côté de la salle des fêtes une borne relais pour les vêtements ainsi que des bornes de collecte de verre.

Pour les déchets biodégradables, le SMD3 subventionne l'achat de composteurs individuels pour les particuliers, pour en bénéficier n'hésitez pas à les contacter !

SMD3 : 09.71.00.84.24

COMMISSION ACTION SOCIALE

Par Valérie LAMBERT et Sylvette POLET

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Ce sont 35 communes qui adhèrent au CIAS, dont Pomport.

La mission première est de favoriser le maintien à domicile des personnes, que ce soit de façon durable ou momentanée. Le CIAS s'adresse aux personnes en activité ou à la retraite.

Les prestations :

- Entretien courant du logement, repassage et entretien du linge
- Accompagnement aux courses
- Aide à la préparation des repas, aide à la prise des repas
- Aide au lever, au coucher, à la toilette, à l'habillage
- Aide au maintien du lien social (promenade, communication)
- Aide à la mobilité
- Service petit bricolage, petit jardinage
- Portage des repas 7 jours sur 7
- raccompagner vos enfants après l'école, préparer leur goûter,

Des aides alimentaires ou des aides financières ponctuelles peuvent vous être attribuées après instruction de votre dossier.

- siège : 2 rue Jean Miquel 24130 La Force
- Tel : 05 53 24 09 49
- mail : cias,laforce@cegetel.net
- site : www.cias-au-coeur-des-3-cantons.fr

Accueil de jour

Un accueil de jour itinérant est proposé par l'EHPAD de la Madeleine pour les personnes ayant des troubles cognitifs. Cet accueil a lieu dans la salle des fêtes de Rouffignac de Sigoules, le lundi et le mercredi de 10h à 16h, Ils proposent de la gym douce, des activités manuelles, des exercices de mémoire et d'expression...

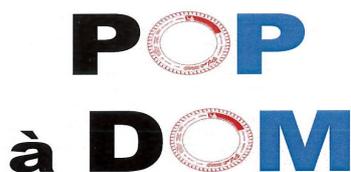
Contact : Mr Raignier Mathieu 05 53 63 64 00 Centre ressource de la Madeleine.



Secours Populaire Français

3, rue des 3 frères Cassadou
24 100 Bergerac
Tel 05 53 57 84 67
spf-bergerac@orange.fr

NOUVEAU SERVICE



**Portage à domicile
de colis alimentaire**

POP à DoM

Livraison de colis alimentaire à domicile pour des personnes ne pouvant se déplacer jusqu'au local de Bergerac pour des raisons de santé (temporaires ou non) ou en cas d'absence de véhicule.

Ce service sera délivré sous conditions de ressources et selon la composition de la famille. (justificatifs de revenus et de charges à présenter). Cette aide se compose d'un colis alimentaire livré 1 fois par mois avec participation d'1€ par personne.

Il sera possible de compléter ce colis avec quelques livres pour adultes et enfants.

Cette offre concerne les résidents des cantons de La Force, Bergerac 2 et Sigoulès.

Contactez les bénévoles du SPF

au **06 70 55 15 04**

de préférence les mardis
ou mercredis de 14h à 16h

VOS ÉLUS

Anthony CASTAING
45 ans, viticulteur
maire



Francine MAUMY
65 ans, secrétaire
1ère adjointe



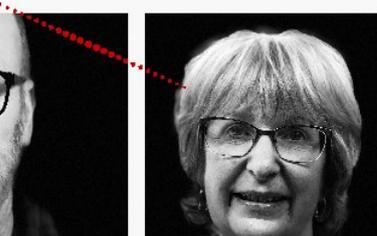
Thierry FISCHER
51 ans, salarié viticole
2ème adjoint



Francette ALEXIS
69 ans, retraitée de l'éducation nationale
3ème adjointe



Véronique MONBOUCHÉ
60 ans, comptable
conseillère



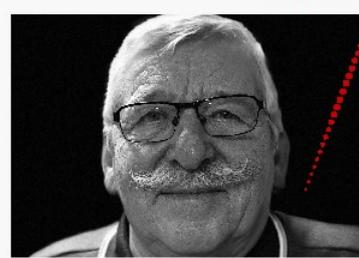
Pierre PELLETANT
61 ans, éleveur-
négociant en bestiaux
4ème adjoint



Hervé ARBOGAST
50 ans, magasinier
conseiller



Charles-Victor GOUÉDARD
72 ans, retraité
conseiller



Dominique AGRAFFEL
51 ans, gérant de société
conseiller



Mélanie GOULARD
43 ans, professeur des écoles
conseillère



Valérie LAMBERT
41 ans, aide médico-
psychologique
conseillère

Wilfried NÉ
37 ans,
agent général
d'assurance
conseiller



Marie Claire GRELLIER
59 ans, employée de banque
conseillère



Marie Sylvette POLET
63 ans, viticultrice
conseillère

Stéphanie FERNANDEZ
38 ans,
accompagnatrice
éducative petite
enfance
conseillère

CONSEIL MUNICIPAL

Depuis la mise en place du Conseil Municipal le 27 mai 2020, les conseillers se sont réunis 6 fois au cours de l'année 2020.

Réunion du 27 mai 2020

- **élection du Maire : Anthony CASTAING**
- **élection des 4 adjoints : Francine MAUMY, Thierry FISCHER, Francette ALEXIS, Pierre PELLETANT.**
- **désignation des membres des commissions communales :**
 - 1 - ECOLE – CANTINE – GARDERIE :**
 - Responsables : Mesdames ALEXIS et GOULARD.
 - Membres : Mesdames ALEXIS, GOULARD, LAMBERT et POLET.
 - 2 - VOIRIE - ASSAINISSEMENT :**
 - Responsables : Messieurs PELLETANT et FISCHER.
 - Membres : Messieurs PELLETANT, FISCHER, ARBOGAST et GOUEDARD.
 - 3 - BATIMENTS COMMUNAUX - URBANISME - CIMETIERE :**
 - Responsables : Messieurs AGRAFFEL et GOUEDARD
 - Membres : Messieurs AGRAFFEL, GOUEDARD, Mesdames MONBOUCHÉ et ALEXIS.
 - 4 - ENVIRONNEMENT - DEVELOPPEMENT DURABLE :**
 - Responsables : Messieurs NÉ et FISCHER.
 - Membres : Messieurs NÉ, FISCHER, PELLETANT et Madame FERNANDEZ.
 - 5 - NUMERIQUE - DEVELOPPEMENT INTERNET :**
 - Responsables : Madame GRELLIER, Monsieur NÉ
 - Membres : Madame GRELLIER, Monsieur NÉ, Madame FERNANDEZ.
 - 6 - ACTION SOCIALE :**
 - Responsables : Mesdames POLET et LAMBERT.
 - Membres : Mesdames POLET, LAMBERT, FERNANDEZ et GOULARD.
 - 7 - ASSOCIATIONS – ANIMATIONS – COMITE DE JUMELAGE :**
 - Responsables : Mmes MONBOUCHÉ, GRELLIER.
 - Membres : Mmes MONBOUCHE, GRELLIER, Monsieur ARBOGAST.
 - 8 - FINANCES :**
 - Responsables : Madame MONBOUCHÉ et Monsieur FISCHER.
 - Membres : Mesdames ALEXIS, GOULARD, GRELLIER, POLET, LAMBERT, MONBOUCHÉ, Messieurs PELLETANT, FISCHER, AGRAFFEL, GOUEDARD, FISCHER, NÉ
- **RPC Pomport-Rouffignac de Sigoulès :** suite à la sollicitation de l'Inspectrice Départementale de l'Education Nationale et en concertation avec les enseignants du RPC Pomport-Rouffignac de Sigoulès, il est décidé de la réouverture de l'école en suivant le protocole sanitaire établi par le Ministère de l'Education Nationale. Afin de se mettre en conformité avec les normes imposées par le protocole, la date du 08 juin 2020 est décidée pour la réouverture des classes. Une réunion est prévue avec le personnel communal afin de préparer cette réouverture.

Réunion du 29 juin 2020

- **vote du compte administratif 2019 budget principal :**

Le résultat de l'exercice 2019 :

- en investissement : - 369 579.10 €
- en fonctionnement : + 145 540.08 €

Le résultat de clôture de l'exercice 2019 :

- en investissement : - 280 774.98 €
- en fonctionnement : + 361 719.85 €

Résultat global de clôture de l'exercice 2019 : + 80 944.87 €

- **vote du compte administratif 2019 budget assainissement :**

Le résultat de l'exercice 2019 :

- en investissement : 30 083.90 €
- en exploitation : - 13 130.85 €

Le résultat de clôture de l'exercice 2019 :

- en investissement : 2 746.00 €
- en exploitation : 1 715.37 €

Résultat global de clôture de l'exercice 2019 : 4 461.37 €

- **Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020 :**

Pas d'augmentation des taux pour cette année. Rappel des taux appliqués :

- Foncier Bâti : 12.30 %,
- Foncier Non Bâti : 44.07 %

- **Vote du budget primitif 2020 :**

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'élèvent à : 673 294.24 €

Les dépenses et recettes d'investissement s'élèvent à : 589 091.85 €.

- **Clôture budget assainissement :**

En application de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRe), et notamment la disposition relative au transfert obligatoire de la compétence « assainissement » aux communautés d'agglomération, depuis le 1er janvier 2020 cette compétence est transférée à la Communauté d'agglomération Bergeracoise (CAB).

- **Désignation des membres aux Syndicats Intercommunaux :**

- **Syndicat Départemental d'Énergie 24 (SDE 24):**

Délégués titulaires : M Anthony CASTAING , Mme Francine MAUMY

Délégués suppléants : M Thierry FISCHER, M Charles-Victor GOUEDARD

- **Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne :**

Délégué titulaire : Mme MAUMY Francine

Délégué suppléant : M PELLETANT Pierre

- **Syndicat Intercommunal d'Action Sociale au Coeur des Trois Cantons (SIAS)**

Déléguée titulaire : Mme Sylvette POLET

Déléguée suppléante : Mme Valérie LAMBERT

Réunion du 10 juillet 2020

3 délégués et 3 suppléants doivent être élus pour participer à l'élection des sénateurs qui aura lieu le dimanche 27 septembre 2020 à Périgueux:

Election des délégués :

PELLETANT Pierre, MONBOUCHÉ Véronique, ARBOGAST Hervé

Election des suppléants :

AGRAFFEL Dominique, CASTAING Anthony, FISCHER Thierry.

Réunion du 04 septembre 2020

Demandes subventions DETR :

Afin d'obtenir des aides dans le cadre de la DETR le Conseil Municipal décide de présenter 2 dossiers :

- habillage en tôle des puits de lumière sur la toiture de l'école, clôture de l'école constituée de grillage et de poteaux béton, volets roulants de la cantine, pour un montant HT : 7 708 €
- Revêtement des allées du cimetière, pour un montant HT de 13 341 €

Réunion du 11 novembre 2020

Transferts de compétences à la CAB :

Considérant que la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) confie obligatoirement aux communautés d'agglomération les compétences d'eau potable et d'assainissement collectif à compter du 1^{er} janvier 2020,

Considérant que le transfert d'une compétence entraîne de plein droit la mise à disposition de la collectivité ou de l'établissement public bénéficiaire des biens meubles ou immeubles utilisés à la date de ce transfert, pour l'exercice de cette compétence,

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de mise à disposition des biens immobiliers et mobiliers par la commune de POMPORT au titre des compétences « Eau » et « Assainissement » transférées à la Communauté d'Agglomération Bergeracoise.

Réunion du 17 décembre 2020

Demandes subventions contrats de territoires 2016-2020 - prolongation et DETR :

Afin d'obtenir des aides dans le cadre des contrats de Territoires et de la DETR, le Conseil Municipal décide de présenter un dossier par type d'aide pour :

- l'étanchéité des lieux de culte : église Saint-Pierre et Chapelle Saint-Mayme : montant des travaux HT : 49 582 €

Demandes subvention contrats de territoires 2016-2020—prolongation :

Afin d'obtenir une aide dans le cadre des contrats de Territoires, le Conseil Municipal décide de présenter le dossier suivant :

- adressage sur tout le territoire de la Commune pour un montant HT de 17 908 €

COMITE DES FETES

Par Hervé ARBOGAST

Une Année 2020 compliquée, dépourvue d'animations et de moments conviviaux pour se rassembler au sein de notre village,

Malgré un début d'année 2021 un peu chaotique, nous espérons vivement pouvoir vous retrouver autour d'un verre, un repas ou animations dans notre village,

Ci-dessous diverses manifestations annulées en raison du contexte sanitaire :

SOIREE PAELLA au courant de l'année si les conditions le permettent,

Vendredi 26 MARS : ASSEMBLEE GENERALE,

Samedi 1er MAI : OMELETTE A L'AILLET, pains perdus et après-midi jeux,

Jeudi 24 JUIN : Feu de la ST-JEAN et soirée champêtre, nous nous retrouverons avec nos paniers pique-nique derrière l'ancien presbytère,

Dimanche 11 JUILLET : FETE DU VILLAGE

Les différentes Animations seront précisées ultérieurement,

En espérant que ces manifestations puissent avoir lieu en 2022.

Sont aussi bienvenues toutes vos idées d'animations et autres.

AUDIO GUIDE HISTORIQUE POUR POMPORT

Par Claude LEROY

La commune de Pomport a une histoire passée très riche et souvent méconnue. Il a paru intéressant de l'évoquer. Désormais sur un site internet, un audio guide permet de se balader dans la commune et de se voir raconter le passé de divers lieux dits, une trentaine à ce jour. Sur votre ordinateur il faut taper « **izi travel pomport** », vous accédez à l'ensemble du parcours et choisissez le lieu-dit qui vous intéresse pour entendre son histoire. Pour ceux qui se promènent dans la campagne, en téléchargeant l'application Izi Travel, les récits se déclenchent automatiquement par géo localisation, quand vous approchez du lieu concerné. Ce site n'est pas figé, il doit évoluer avec votre participation. Tous vos témoignages, documents anciens sont les bienvenus. De nombreux lieux-dits attendent vos souvenirs pour être évoqués.



Je suis à votre disposition pour recueillir et enrichir ainsi l'histoire de notre commune.

Claude Leroy (cl.leroy@neuf.fr)

<https://izi.travel/fr/5f57-pomport-balade-historique/fr>

ASSOCIATION GRAINES EAU SOLEIL

Par Timothée FOSSOY, Grégoire MOUILLAC, Wilfried NÉ et Sylvette POLET

OBJECTIF : développer des actions autour du potager et de la permaculture afin de favoriser le développement durable sur la commune de Pomport.

L'association souhaite mettre en place des événements comme des conférences sur la permaculture, des randonnées de jardin en jardin afin de partager les expériences, toute action permettant la rencontre et les échanges entre les habitants de la commune.

Beaucoup d'entre nous sont désireux de revenir à des modes de vie plus sains, une alimentation plus qualitative et cela passe généralement en priorité par la création de son propre potager. Afin d'aller plus loin dans la démarche de respect de l'environnement, certains optent pour la permaculture c'est-à-dire une façon de cultiver ses légumes en tenant compte de la biodiversité. Cela vise à faire de son lieu de vie un écosystème harmonieux, productif, autonome, naturellement régénéré et respectueux de la nature.

Le but de l'association est donc d'échanger les expériences, de s'entraider et d'encourager toutes les initiatives qui pourront aller dans le sens du développement durable.

D'autre part, parce que l'environnement est un sujet essentiel, l'association a souhaité également engager un travail avec les enfants de l'école du village. Ainsi, chaque classe de l'école du RPC Pomport-Rouffignac de Sigoulès a pu participer à la création d'un jardin. La mairie de Pomport nous a en effet laissé un espace, très joli et bien situé, derrière le presbytère. Nous avons également bénéficié de la générosité d'Annick THEZE, habitante de Pomport, artiste, qui nous a donné de nombreuses plantes à fleurs.

Aussi, si vous éclairez vos massifs et avez des plantes en trop (légumes/ petits fruits/ fleurs/ arbustes...) n'hésitez pas à les confier à l'école, étiquetées avec leur nom, les enfants les remettront avec plaisir dans le jardin.

De même, si vous avez des outils de jardin à main, dont vous n'avez plus l'utilité, pensez à nous, ils auront une seconde vie bien remplie !

N'hésitez pas à aller visiter le jardin !

La crise sanitaire que nous vivons nous a empêché de mettre en place les actions que nous souhaitons mais nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que nous serons en mesure d'organiser un événement. En attendant nous serions ravis d'accueillir des nouveaux membres et toute nouvelle idée sera la bienvenue !

ASSOCIATION CHAPELLE SAINT-MAYME

par Jeanette MAJOR



PATIENCE...

... Notre chapelle nous attend !

Au cours des siècles, elle en a traversé, des épreuves,
et elle s'en est remise.

Soyons patients, soyons prudents, et nous nous y
réunirons de nouveau lorsque le beau temps
reviendra.

L'association des Amis de la Chapelle Saint Mayme.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Par Charles-Victor GOUÉDARD

Le saviez-vous ? Ils peuvent nous contaminer.



SANGLIER

Trichinellose – Zoonose due à un parasite et transmise à l'homme par la consommation de viande de sanglier – La venaison doit être cuite à cœur à défaut d'analyse.



RENARD

Echinococcose - Zoonose due à un ver plat. Contamination par manipulation à mains nues de l'animal ou au contact de son urine ou de ses excréments (sur les baies).



LIEVRE

Tularémie - Zoonose due à une bactérie très infectieuse et existant sous plusieurs formes. Transmise par contact direct avec un animal malade ou un porteur type (tique...).



RAGONDIN

Leptospirose - Zoonose due à une bactérie – contamination par l'urine ou le sang – (eaux souillées, boues).

Que faire en cas de découverte d'animaux morts ?

En cas de découverte d'un cadavre en état d'être analysé, un gestionnaire du territoire peut le transmettre au Réseau Sanitaire de la Faune Sauvage pour analyses. (Contacts – Tel. Un rapport sera envoyé au responsable du territoire. Tel.

Si le cadavre n'est pas en état d'être analysé, il est important de le détruire en le brûlant afin d'éviter qu'il ne devienne source de contamination pour d'autres individus (animaux domestiques, entre autres, chat, chien, etc...)

Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable (SMAEP) Des Coteaux Sud Bergeracois Par Francine MAUMY

LE SMAEP DES COTEAUX SUD BERGERACOIS

dessert 46 communes en eau potable réparties en 4 secteurs : SIGOULES - ISSIGEAC - EYMET - MONESTIER

Ce qui représente au total :

1 181.68 Kms de réseaux - 37 réservoirs - 10 forages - 12 915 branchements - 2 159 456 m³ d'eau prélevée - 1 488 662 m³ de consommation comptabilisée - 570 526 m³ de perte due principalement à des fuites sur le réseau.

Un linéaire de 3.94 km de réseau a été renouvelé au cours de l'année 2019.

L'eau d'alimentation est parfaitement conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des 112 analyses microbiologiques et les 124 analyses physico-chimique effectuées par l'ARS.

Les unités de distribution de SIGOULES CABANES et SIGOULES SUD (forages Flaageac et Pomport) produisent une eau peu calcaire et de teneur en calcium et magnésium satisfaisante.

Tarifs TTC au m³ par secteur : SIGOULES 2.64 € - ISSIGEAC 2.74 € - EYMET 2.29 € - MONESTIER 2.75 €.

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Adour - Garonne, dont nous faisons partie, est de 4.19 € TTC/m³.

L'eau est un bien précieux ; soyons responsables et ne la gaspillons pas, adoptons de nouvelles habitudes

- Privilégiez la douche au bain. Se doucher pendant 5 mn nécessite de 30l à 80l d'eau et prendre un bain consomme de 150l à 200l d'eau.

- Arrêtez l'eau pendant que vous faites la vaisselle

- Lavez votre voiture dans une station de lavage, vous utiliserez 60l d'eau au lieu de 200l avec un tuyau d'arrosage. En station de lavage, l'eau sera recyclée après usage

- Isolez votre chauffe eau et vos tuyaux, l'eau chaude arrive plus vite

- Arrosez le jardin le soir quand l'évaporation est moins forte

- Surveillez régulièrement votre compteur d'eau pour détecter d'éventuelles fuites d'eau . Elles peuvent représenter jusqu'à 20% de votre consommation

Comment protéger votre compteur d'eau ?

En le calfeutrant avec des plaques de polystyrène ou en remplissant un sac avec des chips de polystyrène et le poser sur le compteur. Il faut éviter les matériaux absorbant l'humidité comme la laine de verre, le papier, la paille ou les feuilles qui risqueraient de geler le compteur.

À l'intérieur
J'entoure les tuyaux
d'une gaine isolante



À l'extérieur
J'isole le compteur du froid et
de l'humidité avec du polystyrène

LAVIE A L'ECOLE DE POMPORT

La vie à l'école de Pomport (par les élèves de CE1/CE2)

Depuis la rentrée, tout le monde, sauf les élèves de moins de 6 ans, doit porter le masque à cause du Coronavirus. On commence à s'habituer, mais on en a marre !

Dans la cour, il y a des zones pour chaque classe : les élèves doivent respecter la zone de leur classe. Nous n'avons pas le droit de nous mélanger entre les classes, et nous trouvons ça dommage ! Nous n'avons pas le droit de jouer avec les autres classes...

Derrière le presbytère, la mairie nous a permis de faire un jardin. Avec du carton, du broyat de bois, du compost, de la terre et du foin, nous avons préparé des allées pour y planter plein de choses : des fraisiers, des pieds de vigne, des graines de féverole, des hélianthus, du romarin, des framboisiers, du jasmin, des bulbes de fleurs, des artichauts, de la lavande, des plantes grasses, de la mûre...

Si vous avez des plantes, des arbustes, des graines, des noyaux, des bulbes dont vous voulez vous débarrasser, nous serons ravis de les planter dans notre jardin !



Nous remercions le maire et ses conseillers municipaux, ainsi que Mme Maumy, Mrs Pautrizel, Dudreuil, Arbogast, Griffaton, Sylvette, Annick et tous les parents qui nous ont donné de la peinture et des plantes !



En sport, les classes font plein d'activités : des jeux de ballon, des jeux de courses (nous avons adoré "Poules, Renards, Vipères"), du vélo, de la gymnastique... et même du Kung-Fu !

Nous aimons les repas de Céline, notre cantinière. Elle cuisine très bien, avec l'aide de Monique, Dominique, Rachel et Morgane.

En classe, les élèves de la grande section jusqu'au CM2 ont un temps de lecture personnelle : chacun choisit un livre, le lit tranquillement à sa place. Nous aimons beaucoup ça ! Si le livre nous plaît, nous pouvons même en dessiner une page sur notre cahier de littérature, écrire ce qu'on aime bien, recopier un passage, la couverture...

Les classes de GS/CP, de CE1/CE2 et de CM1/CM2 font du théâtre avec Amandine, une comédienne professionnelle qui nous aide depuis 5 ans.

Dans toutes les classes, nous faisons de l'anglais, de la lecture, des mathématiques, du français...

La classe de CE1/CE2 reçoit tous les jours le journal "Le Petit Quotidien".

Pour le bonheur des enfants, tous les matins, un élève pioche "Un Petit Bonheur", dans la Confiture à Bonheurs. Il le lit devant la classe, pour le plaisir de tous !



2021 POMPORT 2021

Calendrier des jours de collecte des déchets ménagers

(Merci de sortir vos sacs , la veille au soir à partir de 19h)

Déchets ménagers (sacs noirs)

Déchets recyclables (sacs jaunes)



JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
V	1	L	1	L	1	J	1	S	1	M	1
S	2	M	2	M	2	V	2	D	2	J	2
D	3	M	3	J	3	S	3	L	3	V	3
L	4	J	4	V	4	D	4	M	4	S	4
M	5	V	5	S	5	L	5	M	5	V	5
M	6	S	6	J	6	M	6	J	6	S	6
J	7	D	7	V	7	M	7	V	7	D	7
V	8	L	8	L	8	J	8	S	8	L	8
S	9	M	9	M	9	V	9	D	9	M	9
D	10	M	10	M	10	S	10	L	10	M	10
L	11	J	11	J	11	D	11	M	11	V	11
M	12	V	12	V	12	L	12	M	12	S	12
M	13	S	13	S	13	M	13	J	13	D	13
J	14	D	14	D	14	M	14	V	14	L	14
V	15	L	15	L	15	J	15	S	15	M	15
S	16	M	16	M	16	V	16	D	16	M	16
D	17	M	17	J	17	S	17	L	17	J	17
L	18	J	18	V	18	D	18	M	18	V	18
M	19	V	19	S	19	L	19	M	19	S	19
M	20	D	20	S	20	M	20	J	20	D	20
J	21	L	21	D	21	M	21	V	21	L	21
V	22	M	22	L	22	J	22	S	22	M	22
S	23	M	23	M	23	V	23	D	23	L	23
D	24	M	24	M	24	S	24	L	24	M	24
L	25	J	25	J	25	D	25	M	25	V	25
M	26	V	26	V	26	L	26	M	26	S	26
M	27	S	27	S	27	M	27	J	27	D	27
J	28	D	28	D	28	M	28	V	28	L	28
V	29	L	29	L	29	M	29	S	29	M	29
S	30	M	30	M	30	J	30	D	30	J	30
D	31	M	31	M	31	V	31	L	31	M	31



2021 POMPORT 2021

Calendrier des jours de collecte des déchets ménagers

(Merci de sortir vos sacs , la veille au soir à partir de 19h)

Déchets ménagers (sacs noirs)

Déchets recyclables (sacs jaunes)



JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
J	1	D	1	M	1	V	1	L	1	M	1
V	2	L	2	J	2	S	2	M	2	J	2
S	3	M	3	V	3	D	3	M	3	V	3
D	4	M	4	S	4	L	4	J	4	S	4
L	5	J	5	D	5	M	5	M	5	V	5
M	6	V	6	L	6	M	6	M	6	L	6
M	7	S	7	M	7	J	7	D	7	M	7
J	8	D	8	M	8	V	8	L	8	M	8
V	9	L	9	J	9	S	9	M	9	J	9
S	10	M	10	V	10	D	10	M	10	V	10
D	11	M	11	S	11	L	11	J	11	S	11
L	12	J	12	D	12	M	12	V	12	D	12
M	13	V	13	L	13	M	13	S	13	L	13
M	14	D	14	M	14	J	14	D	14	M	14
J	15	L	15	M	15	V	15	L	15	M	15
V	16	M	16	J	16	S	16	M	16	J	16
S	17	D	17	V	17	D	17	M	17	V	17
D	18	L	18	S	18	L	18	J	18	S	18
L	19	M	19	D	19	M	19	V	19	D	19
M	20	V	20	L	20	M	20	S	20	L	20
M	21	S	21	M	21	J	21	D	21	M	21
J	22	D	22	L	22	V	22	L	22	M	22
V	23	L	23	J	23	S	23	M	23	J	23
S	24	M	24	V	24	D	24	M	24	V	24
D	25	M	25	S	25	L	25	J	25	S	25
L	26	J	26	D	26	M	26	V	26	D	26
M	27	V	27	L	27	M	27	S	27	L	27
M	28	S	28	M	28	J	28	D	28	M	28
J	29	D	29	M	29	V	29	L	29	M	29
V	30	L	30	J	30	S	30	M	30	J	30
S	31	M	31	M	31	D	31	L	31	V	31

Ce calendrier est également à votre disposition à la Mairie

ETAT CIVIL 2020

NAISSANCES

08/01/2020 : Zayn RAY
03/05/2020 : Eloïse LAFFON
08/06/2020 : Gustave NOTTEGHEM
23/10/2020 : Rose RAGUET VIDAL
19/11/2020 : Apolline MERLEN



Le Conseil Municipal présente toutes ses félicitations aux heureux parents et souhaite une existence paisible à ces « bouts d'choux ».



MARIAGE

08/08/2020 : Fabrice HASHANI et Lénaïc GALLEZ

Le Conseil Municipal présente tous ses vœux de bonheur et de prospérité aux heureux époux.

DECES

23/02/2020 : Denise CARRIÈRE
30/04/2020 : Jean ARCHET
09/08/2020 : Muriel JAMMES
01/09/2020 : Michael NOWLAND
09/09/2020 : Yves GENETAY
15/11/2020 : Monique CHERMALI



Le Conseil Municipal présente ses sincères condoléances à ces familles éprouvées.

RECENSEMENT DES JEUNES : JDC

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ
AU RECENSEMENT**

Cette démarche, qui s'adresse aux jeunes français, garçons et filles, doit s'effectuer le mois du 16ème anniversaire et dans les 3 mois suivants à la mairie du domicile. (Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile). Une attestation de recensement sera délivrée dans l'attente de la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette attestation vous sera réclamée notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National - 88 Rue du Pont Saint Martial - 87000 LIMOGES. Tél : 05.55.12.69.92

Email : csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Site internet : <http://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)

INFORMATIONS

DIVERSES

● Horaires de la Mairie

Lundi et jeudi : 8h30 à 12h30

Mardi et vendredi: 9h à 12h30

Mercredi : 9h à 12h

Ouvert l'après-midi sur rendez-vous

Tél : 05.53.58.42.15

E-Mail : mairie.pomport@wanadoo.fr

● Union Familiale Bergeracoise

Pour la défense du consommateur,
conseils et soutien aux familles.

Permanences:

Mercredi, jeudi, samedi

De 9h30 à 11h30 à Bergerac

5, Grand'Rue.

Tél : 05 53 57 29 05

● Permanence sur le Droit

Dans les locaux de la CAF,

(Rue Victor Hugo)

De 13h30 à 15h30, sur rendez-vous.

Tél : 05 53 35 34 03

● Assistante sociale

Mme CASTANET, à l'ancienne

Gendarmerie de Sigoulès, reçoit sur rendez-
vous.

- le mardi de 9 h à 12 h

- le jeudi de 14 h à 15 h 30

Tél : 05 53 02 06 13

● Poteau téléphonique endommagé ou cassé

Il faut effectuer le signalement en ligne :

dommages-reseaux.orange.fr

(récupérer le N° figurant sur

la plaque bleue fixée sur le poteau)

● Bureau d'aide à domicile :

Sigoulès "13 Rue de la Mayade",

du lundi au vendredi :

8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Fermé le jeudi matin

Tél : 05 53 58 48 01

● Perception à Bergerac

6 Bis rue du Dr SIMOUNET

lundi - mardi - jeudi - vendredi :

8h30 à 12h et 13h15 à 15h45

Tél : 05.53.63.67.20

● Poste

L'Agence Postale de Pomport est ouverte
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

A Sigoulès, du lundi au samedi matin.

● Divagation des chiens

Considérant la gêne, notamment
l'éventration des sacs poubelles, et le
danger représenté par la divagation des
chiens, il est rappelé aux propriétaires
qu'il est interdit de les laisser errer, mais
que les chiens peuvent circuler sur la voie
publique sous la surveillance de leur
maître.

● Permanence Point Lecture

- le lundi de 15 h 30 à 17 h

sauf pendant les vacances scolaires.

**Une version dématérialisée du bulletin municipal sera proposée la
prochaine fois. Si vous souhaitez la recevoir merci de communiquer
votre mail à la Mairie.**

